



Jean-Pierre Auffret  
Premier Adjoint au Maire

Clichy, le 12 juin 2013

Monsieur le Président  
Collectif de Défense des utilisateurs  
du Chauffage urbain de Clichy  
143 boulevard Jean Jaurès  
92110 Clichy

**Objet : Réseau de Chaleur**

Monsieur le Président,

Je fais suite à vos courriers des 9, 15 mai et 4 juin 2013 dans lesquels vous faites état de diverses observations relatives au protocole d'accord du 21 décembre 2011.

S'agissant de la révision des puissances souscrites, je vous renvoie à l'article 3 de l'avenant 9 adopté par le conseil municipal lors de cette même séance, je précise toutefois si besoin était que la révision s'appuie sur l'étude technique produite par les cabinets Finance Consult et Schaeffer en novembre 2009. Les conclusions de ces travaux largement diffusées à l'occasion des diverses commissions invitaient au réajustement des puissances souscrites. Si des modifications techniques telles que spécifiées dans l'avenant sont intervenues dans le délai de deux ans suivant la date d'abonnement, l'abonné peut demander le réexamen de la puissance souscrite qui lui est affectée au regard des critères énergétiques liés à d'éventuels travaux de rénovation du bâtiment et de l'usage fait de la chaleur délivrée par le concessionnaire.

Plus largement les observations que vous formulez trouvent réponse dans l'avenant 9 et le protocole d'accord du 21 décembre précité.

Le dossier du réseau de chaleur est aujourd'hui devant la juridiction administrative et il n'est nullement dans mon intention d'anticiper sur le résultat devant cette action contentieuse initiée par vous-même. Les arguments juridiques seront portés à la connaissance du juge dans le cadre de nos mémoires respectifs.

Pour la sérénité des débats et afin d'éviter d'autres procédures, pour diffamation notamment, eu égard à certaines expressions formulées dans vos courriers, je vous demanderais de laisser les juges mener à bien leurs travaux et d'attendre la solution qui ne manquera d'émerger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Jean-Pierre AUFFRET

